

## Budget 2007 : quelle justice sociale ?

Avant l'annonce du projet de loi de finances de l'année 2007, deux symboles auront éclairé chacun à leur manière le débat fiscal en cette rentrée. Un nouvel allègement de cotisations sociales était annoncé par le gouvernement de Villepin au moment même où étaient rendues publiques les conclusions d'un rapport de la Cour des Comptes sur l'inefficacité et le coût exorbitant de ces allègements. Le relèvement de la Prime pour l'emploi (PPE) était décidé alors que la même Cour des comptes critiquait sévèrement ce dispositif jugé coûteux, peu efficace et aux effets pervers évidents, tandis que 250.000 contribuables étaient priés de rembourser un trop perçu de PPE dans le cadre des acomptes.

Cette apparente frénésie fiscale, accélérée par le calendrier préélectoral, ne doit pas masquer la cohérence de ces annonces dans lesquelles on retrouve les ingrédients classiques des choix fiscaux libéraux : baisse du coût du travail et incitation à la reprise d'un travail découlant d'une lecture pour le moins spéculative du chômage. Tous ces éléments sont présents dans le projet de loi de finances qui vient parachever une législature marquée par un basculement interne au système fiscal. Celui-ci tient en effet de moins en moins compte des facultés contributives : allègement de l'imposition des entreprises, allègement de l'impôt sur le revenu et de l'imposition du patrimoine au profit des 10 % des ménages les plus riches mais simultanément, alourdissement d'autres prélèvements (la taxe d'habitation, contribution sociale généralisée) pour les ménages !

Alors que le débat public semble s'engager sur le terrain du modèle social, deux questions essentielles se posent sur son financement : celle du niveau de ressources publiques et celle de leur structure. Mais la recherche de la potion fiscale magique conduit inévitablement à se demander quel est le rôle de l'impôt. Et la tentation est grande de vouloir lui attribuer de multiples objectifs, éventuellement contradictoires : rendement suffisant pour financer les services publics, équité pour tenir compte des différences de situation, incitations, impulsion à l'activité économique, égalité de traitement, lisibilité, bonne administration (pas chère et efficace) etc. D'où une question évidente : le système fiscal idéal existe-t-il ? A première vue, on peut légitimement en douter...

Dans ce débat, les principales sensibilités fiscales se dessinent déjà sur fond de concurrence fiscale, faute d'harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne et de réelle volonté politique au plan international, pour combattre les paradis fiscaux notamment. La concurrence est par ailleurs invoquée par ceux qui prônent les reculs en termes de justice fiscale et de redistribution des richesses.

Une frange libérale voit dans l'augmentation des marges de manœuvres financières des entreprises et des investisseurs (par la baisse du coût du travail et de l'imposition des bénéficiaires, des revenus et du patrimoine) les conditions de la croissance économique. L'impôt n'est ici qu'un mal nécessaire destiné à financer une poignée de services publics régaliens, mais il ne doit surtout pas venir perturber l'ordre économique et social préexistant. En clair, l'impôt progressif doit être banni au profit de prélèvements de type Flat tax<sup>1</sup> et TVA qui, en réalité, reconduisent et aggravent les inégalités. Une seconde sensibilité, plus modérée, avance des pistes a priori plus équilibrées puisque ne remettant pas en cause, par exemple, le principe d'une certaine progressivité ou l'idée d'une imposition du patrimoine. L'objectif d'alléger les « charges » qui pèsent sur les entreprises et sur les plus fortunés demeure cependant, même de façon moins marquée. Enfin, une troisième approche consiste à défendre un système plus progressif et un rééquilibrage entre impôt indirects et impôts directs au profit de ces derniers. Elle est posée au niveau international, avec des propositions pour combattre les paradis fiscaux et judiciaires et les effets du dumping. Au niveau européen elle défend la nécessaire harmonisation fiscale, qu'un « serpent fiscal » limitant puis diminuant les écarts entre législations fiscales contribuerait à mettre en oeuvre, ainsi que la revalorisation du budget européen et, plus largement, une meilleure coopération pour lutter contre l'évasion et la fraude. Au niveau national, une réforme fiscale doit faire de l'impôt sur le revenu le pivot du système fiscal en imposant tous les revenus au barème progressif et s'attacher à rénover les bases des impôts locaux. Il s'agit ici de mettre la fiscalité au service de la justice sociale.

---

<sup>1</sup> La Flat tax est un impôt proportionnel à taux unique qui s'applique uniformément à tous les revenus et tous les bénéficiaires. Chacun supportant le même taux, il n'y a plus de progressivité: la contribution des ménages modestes augmente, celle des plus riches diminue, et au bout du compte, les inégalités se développent.

Au fond, c'est en se disant que si la fiscalité peut beaucoup, elle ne peut pas tout, qu'il est possible de dégager les lignes de fond d'un système fiscal plus juste. Celui-ci doit tout d'abord être efficace et procurer assez de rentrées pour financer les politiques publiques. Il doit également être équilibré et comporter dans des proportions raisonnables des impôts directs et, de façon moins marquée, des impôts indirects. Il doit par ailleurs être juste et remplir son rôle de correcteur des inégalités, c'est-à-dire être plus progressif. Enfin, il doit être incitatif à juste titre, c'est-à-dire ne conserver que des mesures incitatives aux coûts mesurés et à l'efficacité avérée, sur le plan social, économique voir environnemental. Ceci suppose, a contrario, de revenir sur une très large partie des « niches fiscales » existantes.

Plus qu'une question politique, l'impôt est avant tout affaire de choix de société : que finance-t-on ? Qui contribue ? Comment ? Voilà les éternelles questions qui structurent le débat fiscal. Rien de nouveau en quelque sorte, même si tout (ou presque) reste à réinventer... Décidément, l'impôt a plus que jamais besoin d'un débat public qui permette de sortir de discours formatés et convenus qui masquent les enjeux sociaux, économiques et, surtout, démocratiques.